



TÉMOIGNAGE : Gaëlle, en 2e année d'école d'architecture (ENSAP Bordeaux)

publié le 27/05/2024

Quelle poursuite d'études dans le supérieur peut-on faire après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts Plastiques au lycée ?

Descriptif :

Gaëlle est une ancienne élève de "Spé Arts Plastiques" désormais en 2e année d'école d'architecture. Dans cette vidéo, on aborde la poursuite d'études dans le supérieur après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée

Sommaire :

- En bref
- Plus d'information

● En bref

Gaëlle est une ancienne élève de "Spé Arts plastiques". Elle a eu son bac en 2022 en suivant l'enseignement de spécialité Arts plastiques et de Mathématiques au Lycée pilote innovant et international (Jaunay Marigny). Désormais, Gaëlle est en 2e année à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP [↗](#)). Dans cette vidéo, on aborde la poursuite d'études dans le supérieur après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée.



Gaëlle : 2eme année à l'ENSAP Bordeaux (Vidéo Youtube)

● Plus d'information

- ▶ Site de l'ENSAP [↗](#)
- ▶ Site du Lycée pilote innovant et international (LP2I [↗](#))
- ▶ Page web dédiée à l'enseignement des arts plastiques au LP2I [↗](#)

